

BNAC PROGRES FCP

SITUATION ANNUELLE ARRETEE AU 31 DECEMBRE 2015

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES ETATS FINANCIERS ARRETES AU 31 DECEMBRE 2015

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre conseil d'administration du 22 Août 2013, nous vous présentons notre rapport sur le contrôle des états financiers de BNAC PROGRES FCP tels qu'ils sont annexés au présent rapport, ainsi que sur les vérifications spécifiques prévues par la loi et les normes professionnelles.

1 - Opinion sur les états financiers

En notre qualité de commissaire aux comptes et conformément à la loi n°2001-83 du 24 juillet 2001, portant promulgation du code des organismes de placement collectif, nous avons effectué un audit des états financiers du fonds commun de placement « BNAC PROGRES FCP », arrêtés au 31 Décembre 2015, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Ces états financiers ont été établis sous la responsabilité des organes de direction et d'administration de la société BNA CAPITAUX. Notre responsabilité est d'exprimer une opinion sur ces états financiers basée sur notre audit.

Nous avons effectué notre audit conformément aux normes professionnelles généralement admises en la matière ; ces normes requièrent que l'audit soit planifié et réalisé en vue d'obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers ne comportent pas d'anomalies significatives.

Un audit consiste à examiner, par sondages, les éléments justifiant les données contenues dans les états financiers. Un audit consiste également à apprécier les principes comptables suivies et les estimations significatives retenues par la direction, ainsi que la présentation des états financiers et ce conformément aux normes comptables sectorielles relatives aux organismes de placement collectif.

Nous estimons que notre audit constitue une base raisonnable à l'expression de notre opinion.

Nos travaux de contrôle ont été effectués dans le but de formuler un avis sur les états financiers annuels du fonds commun de placement « BNAC PROGRES FCP » arrêtés au 31 Décembre 2015, et qui font apparaître un Actif net de 1 002 637 DT, une valeur liquidative de 132,799 DT et un résultat bénéficiaire de la période de 60 008 DT.

Compte tenu des diligences que nous avons accomplies, nous estimons être en mesure de certifier que les états financiers de BNAC PROGRES FCP sont sincères et réguliers et qu'ils présentent une image fidèle pour tous les aspects significatifs de la situation financière du Fonds, arrêtée au 31 Décembre 2015, ainsi que le résultat de ses opérations à cette date.

2. Vérifications spécifiques

Nous avons également procédé aux vérifications spécifiques prévues par la loi et les normes professionnelles.

2.1 Composition du portefeuille et division des risques :

Nous confirmons par ailleurs, comme il ressort des états financiers, que l'actif de BNAC PROGRES FCP est employé, à la date du 31 décembre 2015, à raison de **80,34%** en valeurs mobilières et **19,66%** en liquidités et quasi liquidités.

2.2 Nous confirmons, en outre, **les informations sur les comptes consignées dans le rapport de gestion** du gestionnaire.

2.3 Nous avons également, dans le cadre de notre audit, procédé à **l'examen des procédures de contrôle interne relatives au traitement de l'information comptable et à la préparation des états financiers** du FCP BNAC PROGRES. Nous signalons, conformément à ce qui est requis par l'article 3 de la loi 94-117 du 14 novembre 1994 tel que modifié par la loi 2005-96 du 18 octobre 2005, que nous n'avons pas relevé, sur la base de notre examen, d'insuffisances majeures susceptibles d'impacter notre opinion sur les états financiers.

2.4 En application des dispositions de l'article 19 du décret n° 2001-2728 du 20 novembre 2001, la société procède à **la tenue des comptes en valeurs mobilières** conformément à la réglementation en vigueur.

Tunis, le 21 Mars 2016

Le Commissaire aux Comptes :

Narjes BERGAOUI

BILAN
(Montants exprimés en Dinars)

	Notes	31-déc 2015	31-déc 2014
ACTIF			
Portefeuille-titres	4	<u>819 472</u>	<u>775 913</u>
. Actions et Droits rattachés		471 606	484 270
. Titres OPCVM		29 293	29 205
. Obligations		179 863	131 511
. Bons du Trésor Zéro Coupon		138 710	130 927
Placements monétaires et disponibilités		<u>200 547</u>	<u>199 377</u>
. Placements à terme		-	-
. Disponibilités		200 547	199 377
Créances d'exploitation		=	<u>204</u>
. Dividendes et intérêts à recevoir		-	204
. Autres Créances d'exploitation		-	-
Autres actifs		=	=
TOTAL ACTIF		1 020 019	975 494
PASSIF			
Opérateurs créditeurs	5	11 716	9 559
Autres créditeurs divers	6	5 666	5 654
Total passif		17 382	15 213
ACTIF NET			
Capital	7	984 948	942 627
. Capital en nominal		755 000	755 000
. Sommes non distribuables		229 948	187 627
Sommes distribuables:		17 689	17 654
. Sommes distribuables des exercices antérieurs		2	7
. Résultat distribuable de l'exercice		17 687	17 647
. Régularisation du résultat distribuable de l'exercice		-	-
Actif net		1 002 637	960 281
TOTAL PASSIF ET ACTIF NET		1 020 019	975 494

ETAT DE RESULTAT
(Montants exprimés en Dinars)

	Notes	Exercice clos au 31/12/2015	Exercice clos au 31/12/2014
Revenus du portefeuille-titres	9	<u>32 272</u>	<u>32 535</u>
. Revenus des Actions		15 672	18 455
. Revenus des obligations		8 818	6 795
. Revenus des bons du trésor zéro coupon		7 782	7 285
. Revenus des emprunts d'Etat		-	-
Revenus des placements monétaires	10	<u>3 409</u>	<u>2 023</u>
. Revenus des placements à terme		-	-
. Revenus des autres placements		3 409	2 023
Total des revenus des placements		35 681	34 558
Charges de gestion des placements	11	-10 976	-10 130
Revenus nets des placements		24 705	24 428
Autres charges d'exploitation	12	-7 018	-6 781
RESULTAT D'EXPLOITATION		17 687	17 647
Régularisation du résultat d'exploitation		-	0
SOMMES DISTRIBUABLES DE L'EXERCICE	8	17 687	17 647
Régularisation du résultat d'exploitation (annulation)		-	-
Variation des plus ou moins values potentielles sur titres		113 494	21 222
Plus ou moins values réalisées sur cession de titres		-70 675	6 334
Frais de négociation de titres		-498	-320
RESULTAT DE L'EXERCICE		60 008	44 883

ETAT DE VARIATION DE L'ACTIF NET
(Montants exprimés en Dinars)

		<u>au 31/12/2015</u>	<u>au 31/12/2014</u>
VARIATION DE L'ACTIF	Variation de l'actif net résultant des opérations d'exploitation	60 008	44 883
NET RESULTANT DES	Résultat d'exploitation	17 687	17 647
OPERATIONS D'EXPLOITATION	Variation des Plus ou moins values potentielles sur titres	113 494	21 222
	Plus ou moins values réalisées sur cession de titres	-70 675	6 334
	Frais de négociation de titres	-498	-320
DISTRIBUTION DE DIVIDENDES	Distribution de dividendes	-17 652	-13 129
TRANSACTIONS SUR LE CAPITAL	Souscriptions	-	-
	. Capital	-	-
	. Régularisation des sommes non distribuables	-	-
	. Régularisation des sommes distribuables de l'exercice	-	-
	. Régularisation des sommes distribuables exercice clos	-	-
	Rachats	-	-
	. Capital	-	-
	. Régularisation des sommes non distribuables	-	-
	. Régularisation des sommes distribuables de l'exercice	-	-
	. Régularisation des sommes distribuables exercice clos	-	-
	VARIATION DE L'ACTIF NET	42 356	31 754
ACTIF NET	En début d'exercice	960 281	928 527
	En fin d'exercice	1 002 637	960 281
NOMBRE DE PARTS	En début d'exercice	7 550	7 550
	En fin d'exercice	7 550	7 550
VALEUR LIQUIDATIVE	En début d'exercice	127,189	122,983
	En fin d'exercice	132,799	127,189
TAUX DE RENDEMENT	TAUX DE RENDEMENT	6,25%	4,83%

NOTES AUX ETATS FINANCIERS

NOTE N°1 : PRESENTATION DU FONDS COMMUN DE PLACEMENT BNAC PROGRES

BNAC PROGRES FCP est un fonds commun de placement de catégorie mixte. Régi par la loi n° 2001-83 du 24 Juillet 2001 portant promulgation du code des Organismes de Placement Collectif en Valeurs Mobilières (OPCVM) et ayant obtenu l'agrément du Conseil de Marché Financier le 28 juin 2006, sous le N° 29-2006.

BNAC PROGRES FCP a une durée de vie de 99 ans.

Le capital initial s'élève à 100 000 D divisé en 1000 parts de 100 D chacune.

Le dépositaire de ce fonds est LA BANQUE NATIONALE AGRICOLE –BNA.

Sa gestion est assurée par la BNA CAPITAUX.

NOTE N°2: REFERENTIEL D'ELABORATION DES ETATS FINANCIERS

Les états financiers du fonds commun de placement BNAC PROGRES FCP, arrêtés au 31 Décembre 2015, sont établis conformément aux normes comptables tunisiennes.

NOTE N°3: EXERCICE, BASES DE MESURE ET PRINCIPES COMPTABLES SPECIFIQUES

EXERCICE SOCIAL

Conformément à la note 3.1 du prospectus d'émission du fonds, l'exercice social commence le 1er Janvier et se termine le 31 Décembre.

BASES DE MESURE ET PRINCIPES COMPTABLES SPECIFIQUES

Les états financiers arrêtés au 31 Décembre 2015 sont élaborés sur la base de l'évaluation des différents éléments du portefeuille titres à leur valeur de réalisation. Les principes comptables spécifiques, les plus significatifs adoptés pour l'élaboration et la présentation de ces états financiers se résument comme suit:

1- Prise en compte des placements et des revenus y afférents:

Le portefeuille-titres est composé d'actions, de titres OPCVM, d'obligations et de titres émis par le Trésor.

Les placements en portefeuille titres et les placements monétaires sont comptabilisés au moment du transfert de propriété pour leur prix d'achat. Les frais encourus à l'occasion de l'achat sont imputés en capital.

Les dividendes relatifs aux actions et valeurs assimilées sont pris en compte en résultat à la date de détachement du coupon.

Les intérêts sur les placements en obligations et valeurs assimilées et sur les placements monétaires sont pris en compte en résultat à mesure qu'ils sont courus pour leur montant net de retenues à la source.

2- Evaluation des placements:

a- actions et valeurs assimilées:

*Les placements en actions et valeurs assimilées sont évalués, en date d'arrêté à leur valeur de marché. La valeur de marché applicable pour les titres admis à la cote correspond au cours en bourse à la date d'arrêté ou à la date antérieure la plus récente.

Les titres OPCVM sont évalués à leur valeur liquidative, en date d'arrêté.

La différence par rapport au prix d'achat ou par rapport à la clôture précédente constitue, selon le cas, une plus ou moins-value potentielle portée directement, en capitaux propres, en tant que somme non distribuable.

Elle apparaît également comme composante du résultat net de l'exercice.

b- autres placements:

*Les placements en obligations et valeurs similaires sont évalués, en date d'arrêté à leur coût d'acquisition (capital et intérêts courus).

*Les placements monétaires sont évalués à leur coût d'acquisition (capital et intérêts courus).

3- Cession des placements:

La cession des placements donne lieu à leur annulation à hauteur de leur valeur comptable.

La différence entre la valeur de cession et le prix d'achat du titre cédé constitue, selon le cas, une plus ou moins value réalisée portée directement en capitaux propres en tant que somme non distribuable. Elle apparaît également comme composante du résultat net de l'exercice.

NOTE N°4 : PORTEFEUILLE - TITRES

	Nombre de titres	Coût d'acquisition	+ou -value potentielle sur titres	Intérêts courus	Valeur au 31 Décembre 2015	% Actif	% Actif net	% du Capital de l'émetteur
1) <u>Actions et droits rattachés</u>		<u>384 990</u>	<u>86 616</u>		<u>471 606</u>	<u>46,24%</u>	<u>47,04%</u>	
. Actions cotées		384 990	86 616		471 606	46,24%	47,04%	
ATL	2 000	5 700	-50	-	5 650	0,55%	0,56%	0,008%
ATTIJARI BANK	3 000	73 566	-1 479	-	72 087	7,07%	7,19%	0,008%
BEST LEASE	20 000	42 000	-4 000	-	38 000	3,73%	3,79%	0,067%
BNA	9 000	108 665	-9 143	-	99 522	9,76%	9,93%	0,028%
BT	2 000	21 570	-3 570	-	18 000	1,76%	1,80%	0,001%
CITYCARS	2 000	25 573	1 033	-	26 606	2,61%	2,65%	0,015%
EURO-CYCLE	2 000	23 481	44 793	-	68 274	6,69%	6,81%	0,037%
LANDOR	327	2 453	-983	-	1 470	0,14%	0,15%	0,007%
OFFICEPLAST	1 480	3 300	3 188	-	6 488	0,64%	0,65%	0,024%
SAH	3 600	36 770	-1 836	-	34 934	3,42%	3,48%	0,008%
SFBT	4 500	41 912	58 663	-	100 575	9,86%	10,03%	0,004%
. Droits		-	-	-	-	-	-	-
2) <u>Emprunts de sociétés</u>		<u>176 000</u>	-	<u>3 863</u>	<u>179 863</u>	<u>17,63%</u>	<u>17,94%</u>	
AIL 2015-1	400	40 000		1 016	41 016	4,02%	4,09%	-
ATL 2013-2	600	60 000		444	60 444	5,93%	6,03%	-
CIL 2015-1	400	40 000		1 341	41 341	4,05%	4,12%	-
MEUBLATEX2010 TRB	900	36 000		1 062	37 062	3,63%	3,70%	-
3) <u>Titres des OPCVM</u>		<u>29 185</u>	<u>108</u>	-	<u>29 293</u>	<u>2,87%</u>	<u>2,92%</u>	
Placement obligataire SICAV	280	29 185	108		29 293	2,87%	2,92%	
4) <u>Titres émis par le Trésor</u>		<u>85 660</u>	-	<u>53 050</u>	<u>138 710</u>	<u>13,60%</u>	<u>13,83%</u>	
. Bons du Trésor zéro coupon	160	85 660	-	53 050	138 710	13,60%	13,83%	-
TOTAL		675 835	86 724	56 913	819 472	80,34%	81,73%	-

Composition du portefeuille

L'actif de BNAC PROGRES FCP est employé , à la date du 31 Décembre 2015 , à raison de **80,34 %** dans des valeurs mobilières.

Nature des titres	% de l'actif prévu au		% de l'actif au		Ecart
	Code des OPC	Prospectus d'émission	31 décembre 2015		
Actions	80%	50,00%	80,34%	46,24%	-3,76%
BTA, Emprunt garantis par l'Etat ou émis par des entreprises faisant appel public à l'épargne, titres de créance à long terme émis par l'Etat ou négociables sur les marchés relevant de la BCT et billets de trésorerie émis par les sociétés de la cote ou notées ou avalisées par une banque		25,00%		31,23%	6,23%
Titres OPCVM		5,00%		2,87%	-2,13%
Liquidités et quasi-liquidités	20%	20,00%	19,66%	19,66%	-0,34%
TOTAL		100%	100%		0%

L'analyse du tableau des ratios des emplois de l'actif, permet de constater que la composition du portefeuille du fonds BNAC PROGRES FCP au 31 Décembre 2015, s'est rapprochée de la composition prévue au niveau des orientations de placement énoncées au niveau du paragraphe 2-2 du prospectus d'émission.

ENTREES EN PORTEFEUILLE

Coût d'acquisition

Actions et droits rattachés	154 618
Actions SICAV	19 792
Obligations et valeurs assimilées	80 000
Total en Dinars	254 410

SORTIES DE PORTEFEUILLE	Coût d'acquisition	Prix de cession	+/-Values réalisées
Actions et droits rattachés	280 676	209 953	-70 723
Actions SICAV	19 804	19 852	48
Obligations et valeurs assimilées(*)	33 000	-	-
Total en Dinars	333 480	229 805	-70 675

(*) Il s'agit de remboursement d'emprunts.

NOTE N° 5 : OPERATEURS CREDITEURS

	31 Décembre 2015	31 Décembre 2014
Gestionnaire BNAC	2 005	1 862
Dépositaire	251	233
Distributeur	9 460	7 464
Total en Dinars	11 716	9 559

NOTE N° 6 : AUTRES CREDITEURS DIVERS

	31 Décembre 2015	31 Décembre 2014
Commissaire aux comptes	5 582	5 573
Conseil du Marché Financier (CMF)	84	81
Total en Dinars	5 666	5 654

NOTE N° 7 : CAPITAL

	31 Décembre 2015	31 Décembre 2014
Capital début d'exercice		
.Montant	755 000	755 000
.Nombre de parts	7 550	7 550
.Nombre de porteurs de parts	7	7
Souscriptions réalisées		
.Montant	-	-
.Nombre de parts	-	-
Rachats effectués		
.Montant	-	-
.Nombre de parts	-	-
Capital fin d'exercice		
.Montant	755 000	755 000
.Nombre de parts	7 550	7 550
.Nombre de porteurs de parts	7	7
Sommes non distribuables	42 321	27 236
i) Résultat non distribuable de l'exercice	<u>42 321</u>	<u>27 236</u>
.Variation des plus ou moins values potentielles sur titres	113 494	21 222
.Plus ou moins values réalisées sur cession de titres	-70 675	6 334
.Frais de négociation de titres	-498	-320
ii) Régularisation des sommes non distribuables	-	-
.Aux émissions	-	-
.Aux rachats	-	-
Sommes non distribuables de(s) exercice(s) antérieurs	187 627	160 391
Total en Dinars	984 948	942 627

NOTE N° 8 : SOMMES DISTRIBUABLES

	Exercice clos au 31 Décembre 2015	Exercice clos au 31 Décembre 2014
Sommes distribuables de l'exercice	17 687	17 647
Résultat distribuable de l'exercice	17 687	17 647
Régularisation lors des souscriptions et des rachats de parts	-	-
Sommes distribuables des exercices antérieurs	2	7
Total en Dinars	17 689	17 654

NOTE N° 9 : REVENUS DU PORTEFEUILLE TITRES

	Exercice clos au 31 Décembre 2015	Exercice clos au 31 Décembre 2014
Revenus des actions	15 672	18 455
. Dividendes	15 672	18 455
Revenus des obligations	8 818	6 795
.Intérêts courus	1 352	-1 001
.Intérêts échus	7 466	7 796
Revenus des emprunts d'Etat	-	-
Revenus des bons du Trésor zéro coupon	7 782	7 285
Total en Dinars	32 272	32 535

NOTE N° 10 : REVENUS DES PLACEMENTS MONETAIRES

	Exercice clos au 31 Décembre 2015	Exercice clos au 31 Décembre 2014
Intérêts créditeurs du dépôt en banque	3 409	2 023
Total en Dinars	3 409	2 023

NOTE N° 11 : CHARGES DE GESTION DES PLACEMENTS

	Exercice clos au 31 Décembre 2015	Exercice clos au 31 Décembre 2014
Rémunération du gestionnaire (*)	7 982	7 367
Rémunération du dépositaire (**)	998	921
Rémunération du Distributeur (***)	1 996	1 842
Total en Dinars	10 976	10 130

(*) La gestion de BNAC PROGRES-FCP est confiée à l'établissement gestionnaire "BNA Capitaux". Celui-ci est chargé de la gestion administrative, financière et comptable de la société.

En contrepartie de ses prestations, le gestionnaire reçoit une rémunération de 0,8 % TTC de l'actif net, calculée quotidiennement et versée trimestriellement.

(**) La "BNA" assure les fonctions de dépositaire pour BNAC PROGRES-FCP. Elle est chargée à ce titre de :

- Conserver les titres et les fonds du FCP,
- Encaisser le montant des souscriptions des porteurs de parts entrants,
- Régler le montant des rachats aux porteurs de parts sortants,
- Attester la situation du portefeuille du fonds, et
- Contrôler le respect de la loi.

En contrepartie de ses services, le dépositaire perçoit une rémunération égale à 0,1 % l'an calculée sur la base de l'actif net quotidien.

(***) Le réseau de la BNA et la BNA Capitaux assurent les fonctions de distributeurs des parts du fonds BNAC PROGRES-FCP, et perçoivent à ce titre une rémunération de 0,2 % TTC de l'actif net, calculée quotidiennement et versée trimestriellement.

NOTE N° 12 : AUTRES CHARGES D'EXPLOITATION

	Exercice clos au 31 Décembre 2015	Exercice clos au 31 Décembre 2014
Redevance CMF	998	921
Rémunération du commissaire aux comptes	5 609	5 600
Impôts et taxes	105	109
Diverses charges d'exploitation	306	151
Total en Dinars	7 018	6 781

NOTE N° 13 : DONNEES PAR PART

Libellé	31/12/2015	31/12/2014	31/12/2013	31/12/2012	31/12/2011
• Revenus des placements	4,726	4,577	4,038	3,658	4,195
• Charges de gestion des placements	-1,454	-1,342	-1,382	-1,411	-1,310
• Revenu net des placements	3,272	3,235	2,656	2,247	2,885
• Autres produits	0,000	0,000	0,000	0,000	0,000
• Autres charges	-0,930	-0,898	-0,918	-0,907	-0,880
• Résultat d'exploitation	2,343	2,337	1,738	1,341	2,005
• Régularisation du résultat d'exploitation	0,000	0,000	0,001	0,005	-0,030
Sommes Distribuables de l'exercice	2,343	2,337	1,739	1,346	1,975
• Régularisation du résultat d'exploitation (annulation)	0,000	0,000	-0,001	-0,005	0,030
• Variation des plus ou moins values potentielles sur titres	15,032	2,811	-5,120	-3,803	-3,320
• Plus ou moins values réalisées sur cession de titres	-9,361	0,839	3,320	2,812	-1,423
• Frais de négociation de titres	-0,066	-0,042	-0,038	-0,021	-0,010
Plus ou moins value sur titres et frais de négociation	5,605	3,608	-1,839	-1,012	-4,753
Résultat net de l'exercice	7,948	5,945	-0,100	0,328	-2,749
Résultat non distribuable de l'exercice	5,605	3,608	-1,839	-1,012	-4,753
Régularisation du résultat non distribuable	0,000	0,000	0,424	0,374	-2,779
Somme non distribuables de l'exercice	5,605	3,608	-1,414	-0,638	-7,532
Distribution de dividendes	2,338	1,739	1,346	1,975	1,681
Valeur Liquidative	132,799	127,189	122,983	124,005	125,273

NOTE N° 14 : RATIOS DE GESTION DES PLACEMENTS

Libellé	31/12/2015	31/12/2014	31/12/2013	31/12/2012	31/12/2011
Charges de gestion des placements/actif net moyen	1,105%	1,100%	1,101%	1,102%	1,099%
Autres charges d'exploitation/actif net moyen	0,706%	0,736%	0,732%	0,708%	0,738%
Résultat distribuable de l'exercice/actif net moyen	1,780%	1,916%	1,386%	1,047%	1,682%